

# Appel de projets

Soutien aux initiatives  
célébrant le 175<sup>e</sup>  
anniversaire de la  
Ville de Sainte-Julie



SAINTE-JULIE

**À l'occasion du 175<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Sainte-Julie, la Ville est heureuse de lancer un appel de projets visant à soutenir les initiatives portées par les entreprises du milieu.**





# Objectifs

## de l'appel de projets

**Souligner le 175<sup>e</sup> anniversaire de Sainte-Julie par des initiatives originales et rassembleuses.**

---

**Mettre en valeur l'histoire, le patrimoine, l'identité et l'évolution de la communauté julieilloise.**

**Encourager la participation des citoyens et la collaboration entre entreprises et partenaires du milieu.**

---

**Bonifier l'offre de produits, services ou activités spéciales dans le cadre des célébrations du 175<sup>e</sup> anniversaire.**



# Présentation

## d'une demande



### Les entreprises doivent remplir le formulaire Web en mentionnant :

- Nom de l'entreprise et personne contact
- Produit, service ou offre proposée
- Date prévue de lancement

**Les demandes doivent être déposées au plus tard le 17 avril 2026.**





### À qui ça s'adresse

- À l'ensemble des entreprises et commerces julievillois.



### Critères d'admissibilité

- Le projet doit s'inscrire dans la thématique du 175<sup>e</sup> anniversaire.
- Le projet doit générer des retombées positives pour la communauté julievilloise.
- Le projet doit être réalisé sur le territoire de Sainte-Julie.



### Critères d'évaluation

- La pertinence du projet par rapport au 175<sup>e</sup> anniversaire.
- Le caractère rassembleur et mobilisateur de l'initiative.
- La capacité de l'entreprise à réaliser le projet dans les délais.

### Évaluation des demandes

**Toutes les demandes associant un produit, service ou offre au 175<sup>e</sup> anniversaire seront évaluées afin de vérifier qu'elles correspondent aux valeurs de la Ville.**



# Réalisation

## du projet



**Les projets doivent être réalisés avant le 31 décembre 2026.**

### Engagement du promoteur

- Respecter le concept présenté et approuvé.
- Mentionner la contribution au 175<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Sainte-Julie dans ses outils promotionnels, conformément aux directives fournies.
- Collaborer, si nécessaire, aux actions de promotion entourant le 175<sup>e</sup> anniversaire.
- Informer la Ville immédiatement de tout changement majeur dans la nature, l'ampleur ou l'échéancier du projet.
- Aviser la Ville dès que possible si le projet ne peut être réalisé.



# Visibilité

## offerte

### En échange de votre participation :

- **Vous serez invité au lancement des festivités qui se tiendra le 23 avril 2026.**
- **Votre produit, service ou offre sera mentionné dans divers outils de communication de la Ville :**
  - Bulletin d'information envoyé à l'ensemble des citoyens ;
  - Infolettre distribuée à plus de 13 000 citoyens ;
  - Publications sur les médias sociaux de la Ville comptant plus de 20 000 abonnés.



Les demandes doivent être  
déposées au plus tard le :

**17 avril 2026**



SAINTE-JULIE